

Décision

Générale

colonial

Décision n° 762 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 762

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 mai 1967

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro
1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

Le jurv chargé de la surveillance et de al correction de épreuves des examens d'admission dans les écoles de masso Kinésithérapie et de pédicurie (session 1967) est composé comme suit : Le Médecin-Colonel Malaspina, Directeur de la Santé publique, président : Le Médecin-Commandant Cerutti, Chirurgien résident de l'Hôpital Peltier, membre : Médecin-Lieutenant Laroche, Médecin résident de l'HÔpital Peltier. membre ;; Deux membres'du 'corps enseignant désignés par M. le Chef du Service de l'Enseignement en Côte Française des Somalis membres. Les épreuves des examens se dérouleront à l'Hôpital Peltie le 22 mai 1967.